



sejat

Syndicat de l'enseignement
de la Jamésie et de l'Abitibi-
Témiscamingue (FSE-CSQ)

CR70-167/2017-05-30

PROGRAMME D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ SYNDICALE

- **Mesures de redressement**
- **Mesures d'égalité des chances**
- **Mesures de soutien**

Tel qu'adopté au CR des 2 et 3 juin 2017

MESURES DE REDRESSEMENT

Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer une meilleure représentation des femmes à l'intérieur des structures politiques du SEJAT. • Travailler à l'obtention d'une représentation à long terme de 75% en tenant compte du temps prévu pour effectuer le redressement. 		
Lieux et objectifs	Mesures	Échéancier	Responsable
<u>Congrès SEJAT</u> Objectif 13 : 68% 16 : 70% 19 : 75%	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Que dans la composition de leur délégation, chaque district s'efforce d'atteindre ou de maintenir un % de femmes déléguées égal à l'objectif fixé. ➤ Que dans la préparation au Congrès des rappels soient faits à cet effet. 	Congrès 2013 Congrès 2016 Congrès 2019	CD CA-CD
<u>Conseil régional</u> Objectif 12-13 : 70% 13-16 : 70% 16-19 : 75%	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Que lors des élections au Conseil régional, chaque district s'efforce d'atteindre ou de maintenir un % de femmes égal à l'objectif fixé et que des rappels soient faits. ➤ Que le conseil régional invite les assemblées de déléguées et de délégués à obtenir le % visé non atteint avec la délégation en rotation (lorsqu'applicable). ➤ Que le réseau de la condition des femmes examine la représentativité des femmes aux différentes instances à chaque année et en fasse rapport au C.R. ➤ Qu'une évaluation annuelle de l'état de réalisation du programme d'accès à l'égalité syndicale (PAES) soit faite avec la collaboration du C.R. ➤ Que dans le cas où les objectifs visés ne soient pas atteints, que des recommandations soient acheminées pour permettre de les atteindre. 	2013-2016 2016-2019	CD CR-CD Réseau des femmes CR - Réseau des femmes CR - Réseau des femmes
<u>Comités / réseaux du CR et du CA</u> Objectif 12-13 : 71% 13-16 : 71% 16-19 : 75%	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Que pour favoriser la participation des femmes sur les comités où elles sont absentes ou nettement sous-représentées, que l'on explique les mandats et le rôle de ces comités en insistant sur l'implication des femmes. ➤ Que dans les cas où l'objectif n'est pas atteint, l'on examine les moyens à prendre pour remédier cette situation. 	2013-2016 2016-2019	CA - Assemblée de déléguées et délégués CD-CA Réseau des femmes-CR

<u>Congrès CSQ</u> 70% 2018 : 75%	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Que dans la composition de la délégation l'on s'efforce d'atteindre l'objectif. ➤ Que dans chaque district, l'on sollicite les femmes afin d'atteindre l'objectif. 	Congrès 2012 Congrès 2015 Congrès 2018	CR-CD CR-CD
<u>Instances nationales</u>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Tenter d'avoir une représentation féminine dans la composition de la délégation. ➤ Maintenir la rotation des directions de district au CF. ➤ Qu'une membre du réseau des femmes SEJAT accompagne, en rotation, la responsable politique lors du réseau CSQ (congrès 2013). 	En continu En continu En continu	CA-CR CA-CR Réseau des femmes

MESURES D'ÉGALITÉ DES CHANCES

Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> • Corriger les règles ou pratiques qui peuvent faire obstacles à la participation des femmes à la vie syndicale • Favoriser l'intégration des nouvelles militantes. 		
Objectifs	Mesures	Échéancier	Responsable
Favoriser une participation plus nombreuse et une prise de parole plus grande de l'ensemble des participantes.	<p>Lors des instances</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ S'assurer que les règles de procédure soient souples, comprises et assimilées par le plus grand nombre possible. ➤ Continuer d'accorder au besoin, une assistance spéciale de la présidence des débats pour les interventions. ➤ S'assurer que les débats se déroulent dans un climat respectueux. ➤ Prévoir de façon régulière du travail en atelier ou d'autres méthodes de discussion à l'intérieur des instances¹. ➤ Maintenir le concept d'activités sociales lors des instances pour faciliter l'intégration des participantes. 	<p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p>	<p>Présidence des débats</p> <p>Présidence des débats</p> <p>Présidence des débats CA/CD</p> <p>CA/CD</p>
Permettre l'implication d'un plus grand nombre de femmes, notamment les personnes en responsabilités parentales.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Poursuivre la réflexion sur les façons de faire le travail syndical, en cherchant des pistes de solutions liées : au partage du travail, au partage des postes de responsabilités, à la durée des mandats, au recrutement de la relève, etc. ➤ Maintenir si possible un certain nombre d'assemblées de déléguées et de délégués ainsi que des conseils de district sur le temps de travail. ➤ Tenir à l'occasion, dans les districts, des réseaux ou comités en tenant compte des budgets de fonctionnement disponibles et de l'intérêt des membres. ➤ Utiliser des moyens technologiques disponibles pour la tenue de certains réseaux ou comités lorsque le contexte s'y prête. 	<p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p>	<p>Toutes les instances</p> <p>CA/CD</p> <p>CA/Réseaux et comités</p> <p>CA/Réseaux et comités</p>

¹Assemblée de déléguées et de délégués
Conseil de district
Conseil régional
Congrès

Prendre en compte dans le choix des priorités du SEJAT, la réalité des femmes et les revendications du mouvement des femmes afin que les membres se sentent plus concernés par les orientations générales ou le travail syndical à faire	➤ Continuer de prévoir à l'intérieur des instances, des activités de réflexion sur des thèmes relatifs à la réalité des femmes ou rapports sociaux entre les sexes.	En continu	CA/Réseau des femmes
	➤ Que le 8 mars, journée internationale des femmes soit soulignée dans chaque district et que les CSS soient interpellés afin de s'inscrire dans les actions et revendications des femmes et fassent la promotion des activités sur leur site. (Congrès 2013).	En continu	Réseau des femmes/CD
	➤ Continuer de bien situer dans l'horaire des réunions, les dossiers de la condition des femmes.	En continu	CA/Présidence des débats
	➤ Continuer d'assurer la participation du SEJAT au réseau des femmes de la Centrale.	En continu	CA/CR
	➤ Continuer d'assurer, dans le cadre de l'éducation syndicale, la participation de représentantes au réseau, à des sessions de formation relative à la condition des femmes, en tenant compte des ressources financières disponibles.	En continu	CA/CR
	➤ Terminer les travaux concernant la politique relative à la violence et au harcèlement et s'assurer de son adoption par le CR.	2016-2017	CA/Comité révision des politiques
	➤ S'assurer du fonctionnement du comité lors d'une plainte.	En continu	CA/CR

MESURES DE SOUTIEN

Objectif général	<ul style="list-style-type: none"> • Solutionner certains problèmes que rencontrent les militantes notamment celles en responsabilités parentales qui participent à la vie syndicale. • 		
Objectifs spécifiques	Mesures	Échéancier	Responsable
Soutenir les militantes qui ont des responsabilités parentales	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Maintenir la politique des frais de garde et s'assurer qu'elle soit révisée en tenant compte de la fluctuation des coûts de ce service. ➤ Favoriser la tenue des réunions syndicales sur le temps de travail et respecter l'heure prévue du début et de la fin. 	<p>En continu</p> <p>En continu</p>	Comité de finances/CR/Réseau des femmes/Toutes les instances
Soutenir les nouvelles personnes élues.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer la formule mentorat des nouvelles élues dans les instances et les comités. 	En continu	CD
Accorder les ressources financières adéquates au réseau de la condition des femmes et aux dossiers concernant la réalité des femmes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accorder des budgets suffisants au réseau de la condition des femmes du SEJAT pour tenir un minimum de 2 rencontres par année. ➤ Continuer d'accorder une somme supplémentaire équivalente à 5 jours de libération occasionnelle (environ 1 000 \$) pour assurer une représentation lors de diverses activités et rencontres reliées au dossier de la condition des femmes. 	<p>En continu</p> <p>En continu</p>	<p>Comité de finances/CR</p> <p>Comité des finances/CR</p>